

Compte rendu de la réunion publique

Comité de Quartier Champ du Cerf

du comité de quartier du 24 novembre 2010

Présents :

Mme Denise BAVYE, Conseillère Municipale Déléguée à la Démocratie Participative

M. Gilbert LEUTRAU, Président,

M. Marc BLAECKE, M. Patrick HUARD, M. Géry PONTHEUX, M. Marcel LARGILLIER, M. Raymond BAVYE, M. Alain GODEFROY, M. Bernard STRAGIER

Excusés : Mme Michelle DANDOIS, Mme Martine CHEBILI, M. Jean Claude DECOOL, M. Olivier MOUVEAUX, M. Hervé BARTHOLMEY

Absents : Mlle Karine DUMOULIN, M. Stéphane CAMBRON, M. Médard MAKAOUANGOU, M. Francis PHILIPPE, M. Patrick SALOME, M. Gérard TASTE

1) Bilan du PDU (Plan de déplacement urbain)

Mme Denise BAVYE rappelle l'intérêt et les conditions de l'enquête d'utilité publique.

Monsieur le Maire a réuni les représentants des trois comités. Chacun d'eux a pu présenter ses propositions et les confronter. Certaines se recoupent. Monsieur le Maire a qualifié d'intéressantes les propositions et remercié les comités pour le travail qu'ils ont fournis.

La synthèse des propositions des différents comités de quartier a été transmise à LMCU (Lille Métropole Communauté Urbaine) le 17 novembre. Tout doit être dépouillé pour le 20 décembre 2010. Un exemplaire a été remis à M. le Maire.

Informe également :

- Création d'une ligne Transpole « Corolle » qui reliera le CHR à Villeneuve d'Ascq via Wattignies, Fâches-Thumesnil, Ronchin et Lezennes.
- LMCU va passer la rue Vincent Auriol en zone douce (20km/h) pour l'ensemble des usagers piétons cyclistes et automobilistes. Les trottoirs seront abaissés et aménagés en parkings. La décision a été prise ce jour.

Messieurs Leutrau et Huard présentent les différentes propositions du comité.

- a) Proposition 1 : Aménagement de la coulée verte avec piste cyclable, chemin piétonnier, terrain de sports en herbe, Mur antibruit, arrêt de bus Chopin à réaménager, suppression de la fonction Terminus qui ne devrait plus avoir d'intérêt quand la ligne sera prolongée.
- b) Proposition 2 : Idem Proposition 1 + percée entre la rue Descartes et le rond-point de l'Europe avec traitement antibruit. Cette dernière solution est proposée pour désengorger la rue Chopin et absorber l'accroissement de circulation qui risque d'apparaître à la création de nouveaux lotissements.
- c) Proposition 3 : Aménagement du chemin de Seclin.
- d) Proposition 4 : Aménagement intersection rue Chopin et rue de Lesquin.

Propositions individuelles liées au PDU par M. Raymond BAVYE.

- Percement entre l'avenue Émile ZOLA à Ronchin et la rue des Meuniers à Lesquin (à hauteur du début du chemin). Le but est de permettre une sortie et une rentrée « rapide » en haut du Champ du Cerf. Second avantage, cette modification permettrait aux seuls piétons, personnes à mobilité réduite et deux roues d'emprunter la voie étroite dans les deux sens.

- Déplacement du terminal de Bus Rue Chopin et installation à proximité du rond-point. Objectifs : réduire les nuisances sonores pour les logements collectifs, améliorer la sécurité pour les automobilistes et surtout des piétons. Enfin, augmenter le nombre de places de parking.

2) Chantier EHPAD

Mme Denise BAVYE se fait l'écho du mécontentement lié aux difficultés de stationnement et à la circulation aux abords du chantier. Les riverains sont bloqués chez eux sans pouvoir sortir, les piétons n'ont plus d'accès sur les trottoirs et il y a des risques d'accidents. Elle demande de laisser à minima un trottoir libre sur les deux, quitte à ce que les véhicules des entreprises intervenantes soient garés plus loin.

M. DUTILLY, responsable Chantier EHPAD de Ronchin, présente ses excuses pour les désagréments causés. Il indique que les phases de chantier les plus perturbantes (gros œuvre en mai 2010 et VRD en octobre 2010) viennent de se terminer. Les véhicules sont de nouveau garés à l'intérieur du chantier depuis aujourd'hui. Il restera 1 journée pour le marquage au sol qui nécessitera la sortie des véhicules. Il demande également de s'adresser directement à lui pour toute réclamation.

3) Réaction des membres extérieurs au comité

- Problème de parking à proximité des appartements ; nécessité de faire une étude concernant le nombre de places présentes et à prévoir, puis proposer un agrandissement par un aménagement plus fonctionnel,
- Beaucoup de camions ou camionnettes restent garés tout le week-end et prennent la place de plusieurs véhicules particuliers,
- Pourquoi ne pas envisager un comptage des véhicules aux points névralgiques,
- Incidence du site ADEO (ex CAMIF) sur la circulation au rond point.

4) Proposition de M. Géry PONTHEUX hors PDU

Aménagement de l'espace vert rue Diderot. : Sentier sinueux avec plantation d'arbres ou d'arbustes. L'espace est souvent transformé par des ados ou jeunes adultes (souvent extérieur au lotissement) en terrain de foot le soir sans aucun respect des riverains. L'idée a été évoquée en commission environnement. Ce projet pourrait entrer dans le cadre de l'année de l'arbre en 2011. D'autres riverains ont également réagi et d'autres propositions sont les bienvenues.

5) Sécurité dans le quartier

P.A.P. (Pôle Accompagnement à la Population) : des éducateurs, médiateurs de rue sont présents à proximité des collectifs et interviennent pour calmer le jeu.

Suite à l'incendie de poubelles, ils ont proposés d'intervenir de 19 h à 23h pour enrayer les problèmes d'alcool et de squat.

Les locataires reprochent à VILOGIA de ne pas intervenir suffisamment vite pour réparer les dégradations. Mme BAVYE rappelle qu'en cas de problème grave, incendie dans un immeuble, la police ou les pompiers doivent prévenir la mairie, de jour comme de nuit. Un numéro de téléphone d'astreinte existe pour cela.

Par exemple, les résidents choqués ne souhaitant pas retourner de suite dans leurs appartements auraient pu être accueillis.

D'une manière générale, les habitants sont invités à faire connaître directement au secrétariat du Maire les anomalies constatées.

6) Dates des prochaines réunions publiques

Les dates 2011 ont été communiquées à la fin de la réunion.

Les mercredis 16/02/2011, 25/05/2011, 21/09/2011 et 07/12/2011 à 18H30.

D'autres réunions extraordinaires peuvent être organisées, en fonction de l'actualité.

ADOPTÉ